ELLE A APPELÉ À UN DÉBRAYAGE DE TROIS JOURS

La FNTE estime le taux d'adhésion à 65%

Selon la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE), la grève de trois jours entamée hier et à laquelle a appelé le syndicat a enregistré un taux de suivi appréciable sur l'ensemble des wilayas du pays où il a atteint les 70 %. Dans la capitale, l'adhésion a été, toutefois, mitigée au niveau des établissements des trois paliers.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - A Alger-Centre, hier, si l'appel au débrayage auquel a appelé la FNTE-UGTA était loin d'avoir paralysé les établissements scolaires, il a connu un taux de suivi particulièrement disparate.

Par ailleurs, les établissements du palier secondaire ont fonctionné normalement et ont connu un très faible taux de suivi. Cette situation est expliquée par Khoulalène Abdelouahab, chargé des conflits sociaux au niveau de la FNTE par le fait que les lycées ont la réputation de suivre les mouvements de protestation auxquels appelle le Cnapest.

Le représentant de la FNTE annoncera, par ailleurs, un taux de suivi appréciable dans l'ensemble des wilayas du pays, estimé entre 65 et 70%.

Dans le sud du pays, selon le syndicaliste, la grève a été fortement suivie notamment dans les wilayas d'Adrar et de Tamanrasset.

De même pour l'ouest du pays dans les wilayas d'Oran, Tiaret, Adrar, Mascara et Aïn Temouchent, selon la FNTE. «Le taux est aussi important dans le centre du pays à Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira.

Dans la capitale, M. Khoulalène estime le taux de suivi à 50% pour les trois paliers. «Nous sommes le seul syndicat du secteur à avoir appelé au mouvement de protestation de trois jours et nous estimons, de ce fait, que le suivi est satisfaisant». Selon le syndicaliste, le ministère de l'Education nationale devait régler les problèmes des travailleurs avant la rentrée.

«Nous n'avons rien obtenu à ce jour, en dépit des promesses concernant nos principales revendications jugées, pourtant, légitimes par la tutelle. La demande de la part de la base se faisait pressante, et elle a opté pour le débrayage», a déclaré M. Khoulalène.

Le syndicat revendique principalement la revalorisation du régime indemnitaire et la correction des anomalies constatées dans le statut. Concernant le régime indemnitaire, le syndicaliste notera que les travailleurs du secteur de l'éducation ont été les premiers à en bénéficier «mais que son taux est resté particulièrement faible avec 25% par rapport aux autres secteurs qui ont atteint les 40%.»

Les anomalies du statut particulier se résument en la disparité entre les personnels qui, selon l'intervenant, font le même travail. Il évoquera, de ce fait, les enseignants du primaire qui sont classés différemment. «Le maître de l'enseignement fondamental (MEF) est classé à la catégorie 10 alors que le professeur d'enseignement primaire est classé à la 12. Le directeur de l'établissement est lui classé aux catégories 10 et 11. Ces disparités ont créé inévitablement une démobilisation des travailleurs», a expliqué M. Khoulalène.

Ce dernier dénoncera aussi la suppression des grades d'encadrement. Il dira, par ailleurs, que des travailleurs du secteur tels que les adjoints de l'éducation, le personnel d'intendance et les laborantins sont aussi lésés. Pour le syndicaliste aussi les plans de carrière sont escamotés.

Concernant la gestion des œuvres sociales, le FNTE opte pour une gestion décentralisée, donc au niveau des établissements et par les travailleurs.

F.-Z. B.

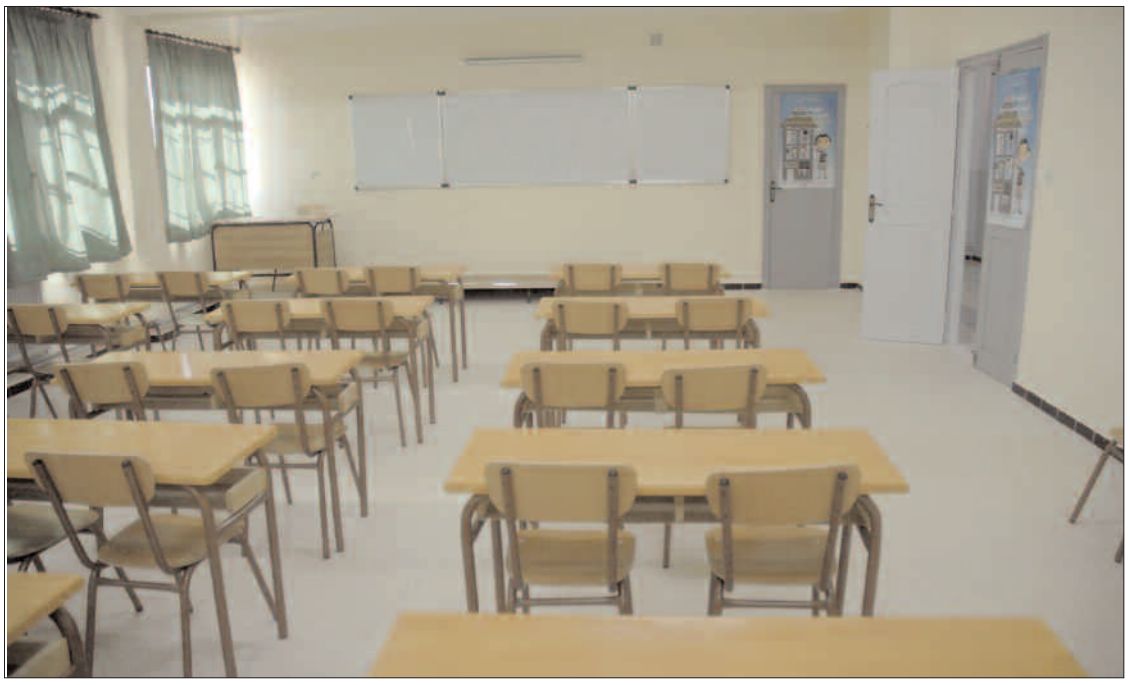

Photo : Samir Sid.

L'appel à la grève a eu un écho favorable.

GRÈVE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Plus de 50% de suivi à Annaba

Le débrayage de trois jours des enseignants et autres travailleurs de l'éducation nationale auquel a appelé la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a enregistré plus de 50% de suivi dans les 313 établissements scolaires des trois paliers de la wilaya d'Annaba.

Hier, en début d'après-midi, ce taux était évalué à 62% dans le primaire, à 47% dans le moyen et 35% au sein des lycées et technicums. Une dizaine d'écoles primaires et collèges d'enseignement moyen, tels les CEM du 8-Mars-1945, de la cité Seybouse et celui qui porte le nom du célèbre écrivain algérien Mouloud Feraoun, ont suivi le mot d'ordre de grève à 100%, selon des adhérents locaux à la FNTE.

Cet arrêt de travail, qui a débuté hier se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine, indiquent ses initiateurs. Il intervient après trois semaines seulement d'une rentrée scolaire qualifiée par les responsables du secteur de réussie, alors qu'aux dires des grévistes, il n'en est rien.

Ils estiment qu'aucune solution n'a été apportée à leurs nombreuses revendications. Celles-ci ont trait à la non-application du statut particulier, encore moins à sa révision, l'abrogation de l'article 87 bis, le droit au départ à la retraite après 25 ans de service pour les femmes, l'intégration du personnel des corps communs au sein du secteur de l'éducation afin qu'il puisse bénéficier des mêmes droits. Concernant le côté pécuniaire contenu dans les revendications socioprofessionnelles, les grévistes réclament des augmentations salariales dont le montant sera fixé à travers des négociations entre l'employeur et le partenaire social, l'octroi d'indemnités sur la base du salaire brut, à l'image de ce qui se fait dans les autres secteurs de la Fonction publique.

Ils insistent, d'autre part, sur le reclassement de l'encadrement pédagogique et autre personnel de soutien du secteur.

Quelques membres de la FNTE n'ont pas été tendres envers le premier responsable de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi-Saïd. Pour eux, «il s'est montré plus proche des gouvernants et du patronat que des travailleurs». Pour appuyer leurs arguments, ils affirment que le patron de l'institution de la place du 1er-Mai «a cautionné, lors de la dernière tripartite, l'ensemble des décisions qui vont majoritairement à l'encontre du monde du travail. Ces décisions ne profitent qu'aux employeurs».

Pour sa part, le report de la solution à la faiblesse du pouvoir d'achat des retraités a été dénoncé par les mêmes grévistes, en signe de solidarité avec les seniors.

Se disant également concernés par cette question, ils estiment que le renvoi de son étude à une date ultérieure par une commission spécifique «témoigne du peu d'intérêt qui lui est accordé».

A. Bouacha

SIDI BEL-ABBÈS

Une partie de la ville privée de téléphone et d'internet

Les actes de vandalisme dont font l'objet les câbles téléphoniques et électriques font rage depuis plusieurs mois à Sidi Bel-Abbès, sachant que le cuivre contenu dans les câbles rapporte beaucoup. Les malfaiteurs sévissent toujours, et ce, malgré l'arrestation de certains auteurs.

Les voleurs s'adonnent à un véritable trafic et revendent ailleurs les produits de leur butin. Après les graves perturbations qu'a subies le réseau électrique en raison de ces actes de vandalisme, les malfaiteurs ont, dans la journée de dimanche dernier, visé des câbles téléphoniques pour les sectionner et récupérer le cuivre, privant dans les journées de lundi et mardi derniers, les habitants de la cité des 1 500 logements (Sorecor) et ceux de la cité Bremer de téléphone fixe et d'internet.

D'autres cités ont également vécu les mêmes perturbations. Algérie Télécom a déposé une plainte contre X suite au constat des actes de vandalisme commis sur ces réseaux. A l'heure où nous mettons sous presse cet article, les deux principales cités Sorecor et Bremer sont encore privées de téléphone fixe et d'internet.

A. M.

PHARMACIENS D'OFFICINE DE TIPASA

Ils prévoient une grève le 13 octobre

Les pharmaciens d'officine de la wilaya de Tipasa observeront une journée de grève, le 13 octobre en cours, lit-on dans un communiqué` du Snapo.

Ce mouvement de protestation est motivé par le non-respect, par la Direction de la santé, de la réglementation en vigueur dans l'attribution d'autorisations d'installation de nouvelles pharmacies.

Les pharmaciens estiment que le numerus clausus, qui prévoit une pharmacie pour 5 000 habitants ainsi que la distance réglementaire de 200 m entre deux pharmacies, n'est pas respecté.

Autre motif avancé par le Snapo, l'interprétation abusive de la circulaire 003 relative aux zones enclavées qui n'est respectée «ni dans l'esprit ni dans la lettre, son objectif étant non pas le contournement du numerus clausus par l'ouverture de postes, mais bien la couverture des besoins en matière de santé de certaines populations».

Ils déplorent le manque de considération de la part du DSP au mouvement de protestation des pharmaciens à travers toutes leurs organisations.

Les pharmaciens de la wilaya de Tipasa revendiquent, entre autres, la cessation immédiate de la délivrance de toute nouvelle autorisation et transfert jusqu'à la réactivation de la commission mixte. Le retrait conservatoire de l'agrément à tous les pharmaciens en exercice illégal est également sur leur liste de revendications, tout comme la réactivation effective de la commission dans toutes ses attributions conformément à la directive ministérielle n°157 relative à la prévention des conflits sociaux.

W. Z.